



Info Délits

Janvier 2014



Division prévention criminalité

117 "CODE BLEU"

Gérant de sécurité : adj Christian Borloz, Gendarmerie de Rennaz, 1847 Rennaz. 021 557 88 05. / 079 446 65 02. christian.borloz@vd.ch - www.police.vd.ch
Postes de gendarmerie : Rennaz : 021 557 88 21. Vevey: 021 557 13 21. Police Riviera : 021 966 83 00. www.info@police-riviera.ch - www.police-riviera.ch

Communes de Blonay et St-Légier

Cela s'est passé chez vous



Entre mardi 24, vers 1500, et vendredi 27.12, à 1545, ch. de Champ-Belluet. Vol par effraction dans un appartement. Arraché le cylindre de la porte palière et dérobé diverses valeurs.

Vendredi 03.01, vers 0255, ch. des Abbayes. Vol par effraction dans une villa. Percé le montant d'une fenêtre et fait jouer l'espagnolette. Emporté un sac à main et un vêtement. **Les auteurs, mis en fuite par les lésés, ont été interpellés peu après par les services de police.**



Mercredi 11.12, entre 0700 et 1800, ch. des Cerisiers. Vol par effraction dans une villa. Brisé le vitrage de la fenêtre d'une chambre avec une pierre. Dérobé des bijoux.

Entre jeudi 12, vers 2000, et vendredi 13.12, à 0715, rte des Deux-Villages. Tentative de vol par effraction dans un magasin. Tenté de forcer la porte coulissante du négoce, sans succès.

Lundi 23.12, entre 0945 et 1200, ch. du Leyterand. Vol par effraction dans une villa. Forcé la porte-fenêtre de la terrasse. Emporté des bijoux et du numéraire.

Entre dimanche 29, vers 1630, et lundi 30.12, à 1500, ch. du Chermiaux. Vol par effraction dans une maison. Forcé une fenêtre du salon. Apparemment rien emporté.

C. Borloz adj

Information particulière

Nos vous rappelons que vous avez toujours la possibilité de recevoir les "Info-délits" par e-mail.

Comment faire :

Il suffit simplement de communiquer au gérant de la sécurité votre adresse @ e-mail ou de lui envoyer un courriel avec vos coordonnées ! **Ces informations restent confidentielles.**

Si vous changez d'adresse e-mail ou si vous déménagez merci de nous informer



Vol dans des véhicules



Depuis plusieurs semaines, nous constatons une forte recrudescence des vols dans les véhicules non verrouillés. La plus part du temps, ceux-ci sont stationnés devant les propriétés. Nous vous rappelons qu'il faut en tout temps, même pour une courte durée, toujours verrouiller votre voiture. Ne jamais laisser des valeurs dans l'habitacle, à la vue des délinquants. Ces derniers se serviront aisément de tous ces objets après avoir brisé une vitre ou forcé une serrure. Cachez vos valeurs dans votre coffre ou emportez-les avec vous.

Escroqueries par le biais d'Internet

Le nombre de sollicitations sur les messageries pour inciter à verser de l'argent pour une bonne œuvre ou une personne dans le besoin, est en augmentation. Les demandes de données bancaires et postales sont fréquentes.

Une pratique courante est de vous inciter à cliquer sur un lien qui doit vous mener sur le site de votre banque, poste, etc ...

Il faut être vigilant et ne pas réagir dans la précipitation.

Les escrocs veulent connaître vos codes bancaires ou postaux, de messageries, de Facebook, etc... **Sans ces codes, ils ne peuvent rien faire !** Ils cherchent à vous piéger en vous attirant sur des pages Internet qui ressemblent à s'y méprendre aux sites originaux. Une fois sur ces sites web, ils vous incitent à vous loguer pour mettre votre identifiant et votre code.

Il faut se souvenir qu'aucun établissement bancaire ou postal ne vous demandera jamais vos codes.

- Ne donnez jamais suite à un email ou un SMS qui vous demande de vous loguer sur le site de votre banque, poste ou autre compte !
- Ne donnez jamais vos codes, quelque soient les arguments avancés dans la demande !
- Ne cliquez pas sur un lien qui vous est proposé dans un email de provenance inconnue ou douteuse !
- Pour vous rendre sur le site de votre banque ou poste, passez par un moteur de recherches comme Google par exemple !
- Si vous êtes sollicité par une œuvre de bienfaisance par messagerie et que vous voulez donner de l'argent, faites une recherche pour savoir si cette œuvre de bienfaisance existe réellement et à un site officiel. Ne faites pas votre versement depuis le message que vous avez reçu initialement !

